

Vous êtes parfaitement libre de le refuser; mais je ne puis vous laisser sans satisfaction d'une réponse qui est faite qu'en trait de détail.

Les conseils que je donne dans ma brochure s'adressent à ces fondateurs d'U.P. Ils sont faits, nous le reconnaissons, mais tout en les donnant, je ne puis les suivre que dans une certaine mesure.

Je les ai suivis d'ailleurs, pendant deux années, sur Paul Bert. Je n'étais seul, je ne demandais rien à personne et tout allait bien.

Mais il y a trois ans, beaucoup de gens se sont aperçus qu'on avait négligé l'éducation populaire. On s'est mis à aller au peuple, des concours se faisaient de toute nature. Nous avons constitué un Comité, réunis dans un vaste local. C'est superbe. Si je n'étais

après, tout cela me retomberait sur le dos. Je fus péniblement surpris: rien ne me révélait que l'éducation populaire était parfaite. Je n'ai pas compris encore je ne puis pas comprendre. C'est tout simple.

Quand qu'il en soit, je ne puis ^{refuser} aujourd'hui, mes dépenses sur nos cotisations, comme je le conseille aux fondateurs moins nous que moi. Je les ai réduites autant que possible. Mais j'ai un bail, un vaste local à entretenir.

Voici notre budget mensuel:

Loyer ^{loyer}	300	Cotisations mensuelle	
gaz	100	de nos adhérents	
Personnel (trois personnes)	150	ouvriers ^{en moyenne}	300 ⁺
Chauffe	100	600 à 0.50	
Frais divers	50		
	<u>700 F.</u>		

Déficit mensuel 100 f.

Mais, hélas, je ne puis donner mon travail, ma vie, tout

Sauf de l'argent. J'aurais, ailleurs, 200 f. par mois.
Nous me direz encore: c'est aux arriérés
qui profitent des avantages de l'U. P. à subvenir
aux frais.

Mais, Monsieur, ^{que} je puis me permettre de leur
dire cela. Non, non.

Il paraît bien, en effet, que les U. P. vivent
de leurs adhérents riches. Mais y tacherons. Mais,
hélas! nous venons à nous par là, — et nous en
pouvons nous en surprendre.

La bourgeoisie riche, non plus, ne subvient
pas, non seulement à ses besoins intellectuels:
les Facultés, les lycées, les écoles, qui sont pour
ses fils uniquement et sont ~~sub~~ entretenues par
l'Etat — et nous savons sur qui ils pèsent les
ressources; mais même à ses plaisirs:
l'Opéra, le Théâtre français, etc., aussi sont
subventionnés.

Je ne puis donc accepter vos raisons. Je
ne tiens compte que de vos refus net, qui
est votre droit.

Mais mon devoir, à moi, était de mettre
les personnes qui ont fondé l'U. P. au
courant de notre situation actuelle, pour
qu'elles prennent leur part de responsabilité
de ce qui en résulte.

Adieu

La Coopération des Idées. — Université Populaire
157, Faubourg Saint-Antoine

LES DIMANCHES DE L'UNIVERSITÉ POPULAIRE

Monsieur

Vous étiez parfaitement libre de refuser ; mais je ne puis vous laissez vous satisfaire d'une raison qui n'est qu'un trait d'esprit.

Les conseils que je donne dans ma brochure s'adressent à des fondateurs d'U.P. Ils sont justes, vous le reconnaissez. Mais tout en les donnant, je ne puis les suivre que dans une certaine mesure.

Je les ai suivi d'ailleurs, pendant deux années, rue Paul Bert. J'étais seul, je ne demandais rien à personne et tout allait bien.

Mais il y a trois ans, beaucoup de gens se sont aperçus qu'on avait négligé l'éducation populaire. Ce fut une grande joie pour moi. De toutes parts, on « allait au peuple », des concours s'offraient de toutes natures. Nous avons constitué une Société, réuni des fonds, loué un vaste local. Ce fut superbe. Six mois après, tout cela me retombe sur le dos. Je fus péniblement surpris : rien ne me révélait que l'éducation populaire était parfaite. Je n'ai pas compris encore. Je ne veux pas comprendre. Ce serait trop triste.

Quoi qu'il en soit, je ne puis régler, aujourd'hui, nos dépenses sur nos cotisations, comme je le conseille aux fondateurs moins naïfs que moi. Je les ai réduites autant que possible. Mais j'ai un bail, un vaste local à entretenir.

Voyez notre budget mensuel :

Dépenses

Loyer 300

Cotisations mensuelles de nos

gaz 100

adhérents ouvriers[..].

Personnel (trois personnes) 150

600 à 0, 50 300 fr

Théâtre 100

Frais divers 50

700

Déficit mensuel 400f.

Mais, Monsieur, je puis donner mon travail, ma vie, tout sauf de l'argent. Je gagne, ailleurs, 200 f. par mois.

Vous me direz encore : c'est aux ouvriers qui profitent des avantages de l'U.P. à subvenir aux frais.

Moi, Monsieur, [...] je puis me permettre de leur dire cela. Non, vous.

Il serait beau, en effet, que les U.P. vivent de leurs adhérents ouvriers. Nous y tâcherons. Mais, hélas ! nous n'en sommes pas là, - et vous ne pouvez vous en surprendre.

La bourgeoisie riche, non plus, ne subvient pas, non seulement à ses besoins intellectuels : les facultés, les lycées, les écoles, qui sont pour ses fils exclusivement sont entretenues par l'Etat – et vous savez sur qui ils prélèvent ses ressources ; mais même à ses plaisirs : L'Opera, le Théâtre fra[...], etc, aussi sont subventionnées.

Je ne puis donc accepter vos raisons. Je ne tient compte que de vos refus net, qui est votre droit.

Mais mon devoir, à moi, était de mettre les personnes qui ont fondé l'UP. au courant de notre situation actuelle, pour qu'elles prennent leur part de responsabilité de ce qui en résultera.

Veillez